



Communiqué

Le Directeur Général des Impôts informe le public en général, les propriétaires de véhicules automobiles en particulier, que les vignettes ordinaires **2024** seront disponibles à compter du jeudi **07 mars 2024**, aux points de vente habituels.

Il s'agit de :

- la Direction Générale des Impôts à l'ACI 2000 Hamdallaye ;
- la Direction des Grandes Entreprises à Quinzambougou ;
- les Centres des Impôts des Moyennes Entreprises CIME 1 et CIME 2 ;
- les Centres des Impôts des six Communes du District de Bamako ;
- les Centres des Impôts des Régions et des Cercles.

Le Directeur général des Impôts sait compter sur votre civisme et votre bonne compréhension.

Le Directeur



Mathias Konate
Mathias KONATE